



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE CINÉMA JEUNESSE 2026

1. Engagement

Toute inscription validée est considérée comme un **engagement** de la part de l'étudiant, de ses parents ou de ses représentants légaux.

Les cours en présentiel se déroulent à l'adresse suivante :

Altrimenti – Centre Culturel

5 avenue Marie-Thérèse

L-2132 Luxembourg

L'inscription est valable pour **toute la durée du cours**.

2. Calendrier des cours

- **Début des cours** : 18 janvier 2026, fin des cours 21 juin 2026
 - **Nombre total de cours** : 16 séances de 3 heures chacune
 - Le calendrier détaillé des cours sera **mis en ligne**.
-

3. Absences

- Altrimenti décline toute responsabilité en cas d'absence d'un élève.
 - Les absences ne donnent droit **ni à un cours de rattrapage, ni à un remboursement**.
 - En cas de **maladie du professeur**, le cours sera reprogrammé dans les meilleures conditions possibles.
-

4. Résiliation du contrat

L'élève est en droit de se rétracter et d'annuler son inscription, sans frais et sans motif, dans les quinze jours de la date d'inscription.

Si toutefois le Stage auquel l'élève s'est inscrit a déjà débuté durant ce délai, l'élève assumera le paiement des prestations au prorata de la période de Stage dispensé déjà écoulée.

La rétractation peut se faire moyennant envoi d'une lettre recommandée.

Dans ce cas, Cours Altrimenti adressera sans délai un accusé de réception de la rétraction par courrier.

La rétractation peut également se faire par l'intermédiaire d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par e-mail.

Les frais d'inscription versés par le Stagiaire lui seront remboursés dans les 14 jours de la réception de sa déclaration de rétractation du Stagiaire.

Si, après le délai de rétractation de quinze jours susmentionné : Le Stagiaire souhaite se rétracter en tout ou en partie, quelles qu'en soient les raisons, les sommes qu'il aura versées resteront acquises à Altrimenti à titre d'indemnité forfaitaire sans remboursement.

Altrimenti souhaite se rétracter pour indisponibilité totale ou partielle des Stages auxquels l'élève s'est inscrit, le Stagiaire aura le choix d'accepter d'autres horaires de remplacement qui lui seraient proposés ou d'annuler son inscription sans frais.

5. Droit à l'image

Altrimenti se réserve le droit d'utiliser :

- des **photos**,
- des **vidéos**,
- des **enregistrements sonores** réalisés lors des cours ou des événements organisés par l'institution, sur lesquels peut apparaître l'élève.

Ces supports pourront être utilisés à des fins **informatives et promotionnelles**, notamment sur :

- la plateforme « Altrimenti »
- les **brochures, affiches**
- le **site internet** d'Altrimenti

Altrimenti s'efforcera d'utiliser principalement des **images d'ambiance ou de groupe**.

Le parent ou représentant légal autorise expressément cette utilisation.

Pour toute **demande d'accès, de rectification ou de suppression**, merci de nous contacter par écrit à l'adresse suivante :

Altrimenti

5 avenue Marie-Thérèse

L-2132 Luxembourg

info@altrimenti.lu

6. Assurances

- Les parents/représentants légaux ou les étudiants doivent disposer d'une **assurance responsabilité civile** couvrant tout dommage éventuel aux locaux ou à l'équipement.
- En cas de **dégât volontaire ou non**, ceux-ci s'engagent à rembourser les frais correspondants à **l'association ou à Altrimenti**, selon le cas.

Altrimenti décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de bijoux, d'espèces, de vêtements ou d'autres objets personnels.

Luxembourg le 1-12-2025